

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18121491

de

TRIBUNAL DE COMMERCE

24 JUL 2018

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0502 823 353**

Dénomination

(en entier) : **KOBEFRA SPRL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **rue du Hautmont 22 à 1421 OPHAIN**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'an deux mil dix-huit, le lundi 23 juillet à 8 heures, au siège social, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société, au capital de 18.600,00 euros divisé en 100 parts sociales.

La décisions suivante est prise : L'assemblée générale décide et approuve le transfert du siège social vers l'adresse suivante : 2, rue de la Noire Bouteille à 7180 Seneffe et ce à partir du 30 juillet 2018.

L'assemblée est levée à 9 heures

Pour copie conforme
Beke François
gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).